FEUILLETON DE L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 NOVEMBRE 1860.

LES SABOTIERS DE LA FORÊT NOIRE.

III.

LA MARANNELÉ.

Les deux jeunes gens se regardèrent avec [illegible]. Ils l'un et l'autre s'avaient compris; [illegible] les paroles de Gaspard pénétrèrent comme une lame aiguë jusqu'au fond du cœur de la Marannelé. [illegible] Gretly et dans son orgueil maternel [illegible] pour elle était un dieu; elle ne [illegible] plus beau, de plus noble, de plus [illegible] que Fritz, et elle souffrait [illegible] de le voir humilié par la défiance [illegible] de ce vieillard qu'elle n'estimait pas. [illegible] bien que si Gaspard avait envoyé sa [illegible] passer quelques années au couvent, c'était pour [illegible] amitié d'enfance vivace [illegible] la terre, qui l'inquiétait pour l'avenir [illegible] que Fritz et Gretly s'étaient séparés en jurant de s'aimer toujours, et que si l'un d'eux était pu oublier son serment, [illegible] ce n'était pas son fils qui chaque jour avait retrouvé sous ses yeux et sur ses pas les [illegible] lumineux de son amour.

Marguerite seule, revenue au village transformée par l'éducation du cloître, pouvait songer en songeant à cet amour naïf avant échangé entre deux enfants qui ne connaissaient rien de la vie. La veuve ne doutait que la scène de la [illegible] avait été [illegible] encore Fritz dans l'ardente imagination de la jeune fille et elle sentait que le seul ennemi de leur bonheur c'était le [illegible] Meiser; elle s'approcha donc lentement de lui, et le regardant avec un sourire railleur aux lèvres:

—Que les temps sont changés, maître Gaspard! lui dit-elle. Il y a dix ans, vous habitiez une [illegible] cabane, voisine de la nôtre. Vous n'étiez qu'un simple sabotier comme nous. Il vous fallait alors travailler, jusqu'à seize heures par jour, de vos mains, dans la même hutte que le père de ces deux garçons-là.

Meiser grimaça un sourire:—Je le sais, veuve Wendel.

—Mon homme vous avait associé à son travail, par compassion, car souvent vous manquiez de pain, et vous n'aviez pas d'outils pour en gagner.

—Tout cela est-il de ma faute? murmura Meiser.

—Vous pouviez voyager à cette époque sans craindre les voleurs, n'est-ce pas, maître Gaspard? poursuivit impitoyablement la Marannelé.

—A quoi bon revenir ainsi sur le passé, bonne femme? J'ai été pauvre, et je n'en rougis pas. Pauvreté n'est pas vice.

—Désormais vous êtes né sous une heureuse étoile, voisin, continua-t-elle; mon pauvre homme est mort ne nous laissant que des dettes. Heureusement, grâce aux bons de ces deux chers enfants, elles ont été payées. Pendant ce temps, vous deveniez le plus riche propriétaire du pays. Allons, convenez que vous avez fait un chemin rapide en moins de dix années.

—Voilà où le travailleur arrive avec du courage et de l'économie, répondit le vieillard d'une voix mal assurée et visiblement inquiet de l'insistance avec laquelle la Marannelé se plaisait à le ramener vers un passé misérable.

—Le travailleur! répéta la veuve d'une voix stridente. Est-ce donc à dire que je sois une paresseuse, et que mes mains sont restées oisives comme celles d'une bourgeoise? Oh! j'ai pourtant bien travaillé; j'ai donné l'exemple à mes fils, et ils l'ont bravement suivi. Nous nous sommes privés de tout, et pour résultat... voyez!... Vous avez acheté le domaine de l'ancien seigneur de Hornbourg, et je ne possède, moi, pour tout bien, que cette humble cabane, unique héritage de mon pauvre. Voilà mon fils aîné, et voici votre fille. Aujourd'hui, Gaspard, quelle différence entre eux! Et cependant, autrefois, ils étaient égaux en misère... comme en beauté. La mère de votre enfant était morte. Pleure, Marguerite, pleure! ta mère reverra ces larmes et s'en réjouira. J'ai allaité l'orpheline en même temps que j'allaitais mon Fritz. Un dans chaque bras, un de chaque sein. Elle disait: Mon frère; il l'appelait: Ma sœur!

—Mais encore, mais toujours! interrompit vivement Marguerite en s'essuyant les yeux.

La veuve hocha vivement la tête.

—Allons! allons! s'écria Meiser qui avait hâte de mettre fin à cette scène, n'en parlons pas pour l'avenir. Vous avez là [illegible] un peu aigrie, Marannelé, mais [illegible] et si vous ni vos enfants n'aurez à vous plaindre de nous. J'aime à protéger les braves gens. Quant à toi, Fritz, viens me voir demain matin, mon garçon.

Le jeune homme rougit de plaisir.

—C'est bien, père Meiser, je n'y manquerai pas.

—Maintenant, Gretly, continua Gaspard, [illegible] du houblonnier [illegible].

—Bonne nuit, nourrice, dit Marguerite en [illegible] son front à la Marannelé. Adieu, Christy; et toi, frère, ajouta-t-elle en tendant de sa petite main blanche, à l'oreille [illegible] que mon père ne sera pas seul à l'attendre demain.

—La nuit sera bien longue! soupira Fritz en [illegible] petite cœur de sa maison en [illegible].

[illegible] Meiser fouetta son cheval, qui partit au grand trot.

—Fritz! Fritz! dit alors la veuve en voyant avec quelle émotion son fils suivait des yeux la carriole, c'est notre malheur à tous qui roule à cette heure sous le fouet du vieux Gaspard. J'ai bien regardé cet homme, et j'ai vu [illegible] ses yeux faux l'avarice, l'orgueil et le mépris [illegible]. Il te trouvera bon pour un valet de charrue, et non pour un fiancé. Il te pardonnerait tous les vices, il te pardonnerait une insulte, il ne te pardonnera pas ta misère.

—Ma mère, le bonhomme Gaspard n'est pas si noir que vous le faites: je sais cela, moi, que Gretly aime toujours le bonheur. Depuis trois ans, j'étais toujours triste, et ce soir mon cœur est gonflé de joie. Doutez-vous de Gretly? La croyez-vous capable d'une trahison?

La veuve prit la main de son fils:

—Mon enfant, dit-elle, Gretly doit obéir à son père; mais je ne me consolerai pas de faire pour ton bonheur des vœux stériles. Si Meiser ruine toutes tes espérances, s'il veut chasser du cœur de sa fille l'affection qu'elle a conservée pour nous, il apprendra ce que peut faire contre lui une pauvre femme dont le seul bien est [illegible] Marannelé qu'il méprise comme un ver de terre.

Elle embrassa son fils, et lui faisant signe de ne pas la suivre, elle rentra dans sa chambre d'un pas tremblant.

IV.

UN BIENFAIT EST [illegible] PERDU.

Fritz ne tarda pas à [illegible] sur son lit de bruyère, [illegible] de son frère Christy, qui ronflait déjà comme un bienheureux, et tomba dans un sommeil profond, [illegible] Il fermait les yeux pour appeler le repos, le repos ne vint pas. Les dernières paroles de sa mère vibraient toujours dans sa pensée.

Comme il était doué de généreux instincts et qu'il ne voyait encore la vie qu'à travers ce radieux [illegible] qui colore de reflets brillants les horizons les plus inconnus de l'avenir, il se disait à lui-même:

—Non, Gaspard Meiser n'a pas oublié que mon père a partagé fraternellement avec lui son domaine de pain, et que ma mère a nourri sa chère Gretly! Non, il n'oubliera pas, j'en suis sûr, le service que je viens de lui rendre ce soir!

Et puis il faut le dire, Fritz avait une confiance aveugle en sa destinée depuis qu'il portait, pendu à son cou, un petit [illegible] de bonheur, que Marguerite y avait attaché elle-même avant de partir pour le couvent.

On prétendait que, la nuit, quand la lune dardait ses rayons blancs sur la terre, il tombait chaque fois un pied d'argent et que les sabotiers se servaient de ce pied d'argent pour [illegible] les [illegible] qui possèdent bonheur aux amoureux, aux soldats et aux voyageurs.

Ces trouvailles avaient trois petites croix au revers, et c'était à ces croix surtout que le jeune sabotier attribuait le pouvoir mystérieux dont il s'était doué. C'était donc à la fois pour lui un talisman et une relique.

Il porta son [illegible] à son front, et, s'étant signé avec une [illegible] sincère, il s'endormit plus [illegible].

Quand il se réveilla, le soleil brillait depuis longtemps; la veuve et Christy étaient levés, les meubles de la cabane étaient soigneusement [illegible], et il vit ses vêtements neufs, ceux qu'il réservait pour les jours de fête, pliés sur un petit escabeau placé près de son lit.

Il s'habilla à la hâte, l'œil radieux, le sourire sur les lèvres, car il pensait à Marguerite, avec [illegible] longtemps en toute liberté. [illegible] ses journées ne seraient plus vides, la [illegible] ne lui semblerait plus monotone; son [illegible] plus d'importance bavarde; il n'aurait plus besoin de raconter son chagrin [illegible] et aux chênes de la forêt. Il ne serait plus jaloux de la joie des autres. Marguerite était revenue.

Au moment la veuve sortit de sa chambre:

—Avez-vous bien dormi, ma mère? lui demanda Fritz en allant l'embrasser?

—Mal! très mal! répondit la Marannelé qui en effet était encore plus pâle que de coutume. J'ai rêvé de toi et de Gretly.

—Avez-vous avec vu deux fantômes joyeux, [illegible]?

—[illegible] comme la mort, Fritz.

—Voyons, mère, chassez ces idées lugubres [illegible].

—Tu es vraiment un beau garçon, Fritz, [illegible] la veuve en le regardant avec une complaisance involontaire, mais Gaspard Meiser aime mieux entendre sonner l'argent dans la poche d'un vieil habit que de couvrir le vide dans la poche d'un habit neuf.

—C'est ce que nous saurons bientôt, répliqua en souriant le jeune homme incrédule. Adieu, bonne mère.

Ne suis-je pas venu à la porte.

[illegible] l'arrêta et lui désignant de la main la table sur laquelle étaient posées une corbeille d'œufs durcis, une miche de seigle et une cruche de cidre.

—Dans ton impatience, Fritz, tu ne t'aperçois pas que je te pare sans songer à manger.

—A quoi bon? le bonhomme m'a bien prié d'aller lui rendre visite ce matin, et vous ne supposez pas qu'il voudra déjeuner sans moi.

—N'importe! mange toujours un morceau et bois un coup, répondit la veuve en secouant la tête; on ne sait pas ce qui peut arriver.

Blessé de cette insistance, Fritz trança légèrement les sourcils, et pour dissimuler sa contrariété, il [illegible] devant la table et [illegible].

—Tu [illegible] veuve, [illegible] ma mère, je [illegible].

Il est bientôt terminé son frugal repas et put enfin se diriger à la Marannelé sans qu'elle cherchât davantage à le retenir.

Elle alla s'appuyer contre la fenêtre et le suivit longtemps des yeux. Quand il eut tourné l'angle du chemin, elle poussa un soupir, et une larme descendit lentement le long de sa joue creuse.

Cependant son fils, insouciant de cette douleur, arpentait à grands pas, tout en sifflant la ronde des sabotiers, le vert chemin qui menait chez Meiser.

Le logis du bonhomme avait sa façade sur la place, et n'était séparé de la maison commune que par une ruelle étroite et tortueuse qui [illegible] vers la campagne.

[illegible] tour carrée, dernier débris de l'ancien château, dont il ne restait plus d'autres vestiges. Sa construction de pierres massives à demi rongées par la dent des siècles, ses fenêtres découpées en forme de meurtrières et quelques [illegible] lui donnaient un aspect sinistre.

[illegible] avoir monté trois marches dégradées, [illegible] vestibule, [illegible] lourd heurtoir de fer, [illegible] la fenêtre [illegible] de l'intérieur examiner [illegible].

[illegible] porte bien, [illegible] de fer, [illegible] Gaspard l'avait commandée lorsqu'il prit possession de cette tour froide et noire.

En traversant la place d'un air de triomphe, [illegible] quelques commères qui [illegible] de la fontaine, et il les salua d'un [illegible].

—[illegible]! s'écria l'une d'elles, [illegible] jeune homme [illegible] nous sommes donc bien pressé [illegible]?

—[illegible] voisine, répondit Fritz, le père Meiser [illegible] et je [illegible].

Il continuera son [illegible] du grand établissement des bonnes femmes et en remerciant le hasard de les avoir rassemblées à la fontaine au moment où il passait [illegible] maison qui lui était interdite depuis le départ de Gretly.

Escaladant les trois marches d'une seule enjambée, il frappa un coup sec à la porte; il était évidemment attendu, car elle s'ouvrit aussitôt pour lui livrer passage et se referma derrière lui.

(*A continuer*). EMMANUEL GONZALES.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mardi soir, 13 novembre.

Les ventes de coton [illegible] à peine 7000 balles, aux prix d'hier. La demande [illegible] au commencement de la journée, s'est calmée.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	[illegible]
Ordinaire	7½ à 8½
Bon ordinaire	9 à 9½
Low Middling	10½ à 10¾
Middling	11 à 11¼
Good Middling	12 à 12½
Middling Fair	[illegible]

TABAC—Aucune vente.

SUCRE—Demande faible. Environ 200 boucauts à des prix pleins. Fair à fully fair, 6¼ @ 7½ cts.

MÉLASSE—Environ 150 barils à 37 @ 38 cts le gallon, de prime à choix; 200 demi-barils à 38 @ 38 cts le gallon.

FARINE—Environ 3000 barils, dont 200 de superfine, en deux lots, à $5 50, 1500, en trois lots, à $5 62½, 300 à $5 75, 250, en deux lots, à $5 75, 250 de bon extra à [illegible], 150 dito à $6 25, et 100 de bonne qualité à $7. Hier, 1000 barils de superfine, en quatre lots, à $5 60 [illegible].

MAÏS—Environ 4000 sacs, dont 2500 de jaune et de mélangé, en cinq lots, à 72 cts, 400 de mélangé blanc à 72½, et 1000 de blanc, en plusieurs lots, à 75 cts le boisseau.

AVOINE—Les prix n'ont pas varié. 400 sacs de Saint-Louis à 38 cts, [illegible] à 40 cts, et 300 à 41 cts le boisseau.

SON—300 sacs à 95 cts, 400, en deux lots, à $1, et 500 à $1 05 les 100 livres.

FOIN—[illegible] balles de l'Ouest à $22 @ $23, [illegible], et 170 balles à $27 la tonne.

PORC—Le mess se détaille encore à $20 @ $21 le baril.

BACON—Environ 40 boucauts de plats-côtés ribbed à 12½ cts la livre.

GRAISSE—300 barillets à 12 cts, et 100 tierçons au même prix.

CAFÉ—[illegible] sacs, dont 72 à 12½ cts, 414 à 13, 1700 à 13¼, 50 à 13½, 100 à 14½, et 50 à 14¾ cts la livre.

HUILE DE GRAISSE—Une vente de 20 barils à $1 le gallon.

WHISKY—[illegible] le gallon.

CHANGE—Nouvelle baisse. [illegible] Londres [illegible]; Traites sur New-York [illegible] pour cent d'escompte.

FRET—[illegible].

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Galveston, Hutchings, Havane
Navire Cl[illegible], Bennett, Liverpool
Alice Ball, Bishop, Liverpool
Goélette Mary Ellen, Madi, Pensacola
Peterson, Tabor, St-Thomas

Arrivés hier.

Steamship Suwanee, Dumbie, Galveston et Indianola
Steamship Orizaba, Place, Indianola et Galveston
Goélette Adeline, de la côte
Antonio, de la côte

☞ Pour les bateaux voir la poste anglaise.

Au bas du fleuve.

Goélette Johnson, Mills, New-York
Clifton, Gear, de Boston

Navires partis pour la Nlle-Orléans:

HAVRE.

Navire Peanel, Davis	partis 4 oct
Navire Sarah G. Hyde	partis 1 oct

BORDEAUX.

Navire R W Seyburn	partis 3 oct
Navire G W Bourne, Edwards	partis 3 oct
Navire Marshall, Spague	partis 25 sept
Navire Rachel	partis 26 sept

MARSEILLE.

Navire Mississippi	partis 3 sept

MALAGA.

Goélette Guadaloupe	partis 6 sept

HOTEL DES MARCHANDS,

A l'encoignure St-Charles et Canal,
Nouvelle-Orléans.

Le plus central et le mieux situé de la ville.
PRIX DE LA PENSION:

Par jour $2
Par semaine 12
Pour les repas [illegible]

HENRY & [illegible], Propriétaires.

Boulangerie Star Mécanique,
Rue Thalie.
Dépôt, rue Tchoupitoulas, No 2.

H. F. RICH, Propriétaire.

CONSTAMMENT en mains un grand assortiment de pains pour les cafés, biscuits à vin, biscuits crackers, pilot-bread, [illegible], biscuits à la Français, biscuits à l'eau, de au beurre, de soda, de Boston.

H. RODRIGUEZ, Solliciteur.

SARDINES à l'huile—Arrivé par le John Carver de Bordeaux: 20 caisses de 200 boîtes Rodel et fils, 20 [illegible]. A vendre par QUEYROUZE & LANOSDORFF, 5 à 14 rue St-Louis.

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Sophia, venant de New-York: 100 paniers champagne Heidsieck piper, 12 bouteilles [illegible]. A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Nume Lacoste & Co, 119, rue Royale.

FROMAGES DE GRUYÈRE de la nouvelle récolte—En débarquement du navire [illegible]. J. M. CURIEN. 20 oct.

REÇU de Londres—40 barils de pickles [illegible] sauce de Crosse & Blackwell, [illegible] J. M. CURIEN. 13 nov.

MACARONI, Vermicelli, [illegible] Italie, en débarquement du navire Coburg. PIAGGIO & VIOSCA Jr. 39 et 42 Vieille Levée.

HUILE, Marbres, Vin, &c.—[illegible] Giovanni. PIAGGIO & VIOSCA Jr.

AUX pharmaciens, distillateurs, &c.—[illegible] extrait de badiane, 2 [illegible] à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.

VIN, Vermouth, &c.—[illegible] paniers huile Piagiol [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

FRUITS CRISTALLISÉS—10 boîtes de [illegible]. PIAGGIO & VIOSCA Jr.

EN débarquement du navire Nuremburg du Havre—25 boîtes de fromages de Gruyère, [illegible] Roquefort [illegible]. CAMILLE LACOSTE, No 203, rue Royale, enc. Dumaine.

EN débarquement du navire Nuremburg du Havre—25 barils de 5 douzaines chaque, bière de A. Baker, à Montevilliers, à vendre par CAMILLE LACOSTE, No 203, rue Royale, enc. Dumaine.

EN débarquement du navire Guttemberg du Havre—2 tonneaux fromage de Gruyère, nouveau; 10 caisses fromage de Hollande, nouveau, à vendre par CAMILLE LACOSTE, No 203, rue Royale, enc. Dumaine.

EN débarquement du navire Valentine de Malaga—25 caisses raisins Layer; [illegible] raisins Layer [illegible], à vendre par CAMILLE LACOSTE, No 203, rue Royale, enc. Dumaine.

EN débarquement du [illegible] supérieur, Saint-Estèphe. A vendre par BRULATOUR & Co, 25, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement du navire Lord of Liverpool [illegible] W. Stewart, [illegible] Vermouth, [illegible] W. Younger & Co. A vendre par BRULATOUR & Co, 25, rue de la Vieille Levée.

PAR le John Carver, de Bordeaux—25 [illegible] Pinet, Castillon & Co., et autres marques, [illegible] BRULATOUR & Co, 25 Vieille Levée.

PAR le Mount-Vernon, de Marseille: 200 paniers huile [illegible] Porto, 100¼ et 2¼ Madère, 200 caisses olives, 100 caisses huile vierge. BRULATOUR & Co, 25, Vieille Levée.

TABAC—100 balles tabac pour [illegible] de M. Barbour et de Pascal. [illegible] H. TROISGROS, Rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille Levée.

EN débarquement du navire Guttemberg du Havre: [illegible] Absinthe, [illegible] Meunier, [illegible] Liqueur, [illegible] E. DECHAMPS, 25, rue St Louis.

CHAMPAGNE Cima Ferro—400 caisses vin impérial, 25 paniers de Sillery. S. D. GRATIAA & Co, 65, rue Dumaine.

MACARONI, Vermicelli—250 caisses de Naples, [illegible] LANATA Frères, 9 et 11 rue Jefferson.

AMANDES, Cafés, Sardines [illegible] LANATA Frères, 9 et 11 Jefferson.

OLIVES, [illegible] LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson.

CHOIX de véritables cigares de la Havane—[illegible] OUMA & MASICH, Rue Tchoupitoulas, No 30.

PAR navire Montesuma de Marseille—200 caisses vermouth de Noilly Prat & Co, [illegible] J. N. CURIEN, Rue Toulouse, No 20.

EN débarquement du navire Mississippi, venu de Marseille: 100 caisses Muscat Frontignan "Jourdan Brives", [illegible] Olives, [illegible] Anchois à l'huile, [illegible]. HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

BEURRE de Goshen—En [illegible] FRED. AVET, rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti.

EN débarquement du navire Mississippi de Marseille—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

VERMOUTH—[illegible] Noilly Prat & Co. BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

VIN DE [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

VERMOUTH, ABSINTHE, KIRSCH, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA

[illegible] 15 novembre 1860.
LE TROVATORE,
Grand opéra en 4 actes, de Verdi.
☞ On commencera à 7 heures.

THÉÂTRE ST-CHARLES.

MARGOT, the POULTRY DEALER, comédie—THE FRENCH SPY, drame.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & ROGERS .... Propriétaires.
C. G. CHESLEY .... Directeur.

LES MINSTRELS DE RUMSEY & NEWCOMB.
[illegible] représentations de plus.
Mercredi et jeudi 14 et 15 novembre.
THE SOLDIER'S DREAM, pantomime.
[illegible] RUDOLPH HALL.
POVERTY AND ITS EXTREMES, comédie.
ADMISSION, 50 cts; enfants et domestiques, 25 cts. Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie et le rideau se lève à 7 heures et demie.

Musée de Vannucchi,

Rue St-Charles, No 107, presque en face du Théâtre St-Charles.

LES AMBASSADEURS JAPONAIS,
Les mandarins, Tommy et les autres.

☞ Ce célèbre Musée s'ouvrira SAMEDI MATIN, 20 du courant. Parmi les curiosités se trouvent les AMBASSADEURS JAPONAIS et leur réception à Washington le 17 mai, par le président Buchanan.—L'artiste a été au Nord où il a eu l'occasion de prendre [illegible] des Orientaux; leurs traits sont [illegible] conservés, on voit la taille de chacun d'eux; les décorations, les armes et les vêtements sont les mêmes qu'ils avaient et que le Signor Vannucchi a achetés d'eux à New-York. Une statue en pied du président au moment de la réception complète le groupe. Le Musée [illegible] plus de deux cent cinquante figures.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants.

MUSEUM DE SPALDING & ROGERS.

Attenant à l'Académie de Musique.

[illegible] .... Directeur.

Le directeur a le plaisir d'annoncer qu'elle est parvenue moyennant un immense sacrifice à effectuer l'achat de l'HIPPOPOTAME ou CHEVAL DE RIVIÈRE, qu'elle a envoyé au jardin royal de zoologie, à Londres, par le gouvernement, par Joan Patterick, [illegible] sur le Nil, et que le monstre sera [illegible] en Amérique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans d'ici au 1er novembre. Cet HIPPOPOTAME [illegible] dans le courant de l'année [illegible] à Londres, il est âgé de 2 ans, c'est le seul qui ait été transporté vivant en Amérique et il est [illegible] Arabe qui était présent au moment de sa capture. [illegible] Voyez les programmes &c. Les portes seront ouvertes de 10 heures A. M. à 10 heures P. M. Admission 50 cts. enfants et domestiques 25 cts.

BAL EXCHANGE HALL

TROISIÈME DISTRICT,
Encoignure Grands Hommes & Champs-Elysées

BAL DE SOCIÉTÉ,
Samedi, 17 novembre 1860.

DIRECTEURS:	COMMISSAIRES:
A. A. Omes,	Diego Bosetti,
A. Mercier,	Henry Dubos,
[illegible]	E. Wells.
J. B. Gaubil,	

☞ L'orchestre sera conduit par M. PARDIGAM.

Prix du billet .... $1 50.

ACADÉMIE DE DANSE DE J. VEGAS,
A ODD FELLOWS' HALL,

M. VEGAS annonce à ses amis et au public [illegible] ACADÉMIE DE DANSE [illegible] à l'ODD FELLOWS' HALL, SAMEDI [illegible] novembre, il espère être honoré du même patronage que par le passé.

Classes pour les enfants—Les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 5 heures du soir.

Classes pour les dames—les mardis, jeudis et samedis, [illegible].

[illegible] travestis d'enfants [illegible].

Pour les conditions s'adresser au Prof. VEGAS, à l'Odd Fellows' Hall. 3 nov.

ACADÉMIE DE DANSE D'ANGELINA.

NOUVEAU SALON, 189, rue Canal au coin de la rue Rampart.

M. et Mme ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général que leur *ACADÉMIE DE DANSE* sera ouverte pour la saison, LUNDI, 5 novembre.

Classes—Tous les mardis, jeudis et samedis, de [illegible] heures du soir.

[illegible] ANGELINA, 29 novembre, à 8 heures A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS—Nlle Orléans, Floride et la Havane.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship MAGNOLIA, [illegible] partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage, (ayant de magnifiques chambres) s'adresser à LC. HARRIS, Directeur, No 37, rue du Camp.

Galveston et la Baie de Matagorda

Jour de départ, JEUDI 15 novembre, à 8 h. A. M.
LIGNE DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET LE TEXAS.
L'excellent steamship SUWANEE, [illegible] partira [illegible] avec les malles des États-Unis. Pour fret seulement [illegible] s'adresser à I. C. HARRIS, Directeur, No 37, rue du Camp.

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 16 novembre à 8 h. A. M.
POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des États-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos via Indianola.—L'excellent steamship ARIZONA, commandant R. Smith, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage, [illegible] s'adresser à I. C. HARRIS, Directeur, No 37, rue du Camp.

☞ L'Arizona et l'Austin partiront dorénavant d'ici tous les vendredis matin. 3 nov

POUR LE HAVRE.—Le navire français [illegible] partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co, Nos 31, 1er District.

POUR LE HAVRE—Le navire JOSEPH HOLMES, [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co, No 15, Poydras.

Les jeunes SEEUWS & DUMONT

Ont l'honneur d'annoncer aux Dames [illegible] magasin, RUE ROYALE, ENCOIGNURE BIENVILLE, [illegible] ALBERT, [illegible] SOPHIE SEEUWS [illegible].

Un grand choix de chapeaux de soie et velours [illegible] formes nouvelles, Marie Tudor, Boléro, &c. [illegible] Manteaux de drap, popeline noire et couleur. Grand assortiment de robes de soie, noire et brodée. [illegible] Châles de cachemire brodés d'or et de jais, garnis de guipure et Chantilly. [illegible] Poignets [illegible], Voiles [illegible], Cols et manches, [illegible] Ombrelles, Éventails. Bonnets de coiffure, haute nouveauté. Grand assortiment de garnitures et passementeries pour robes et confections. Lingerie, robes d'enfants en piqué, et robes de baptême, garnies Valenciennes riche. [illegible] Un grand choix d'autres nouveautés trop long à détailler.

Ces dames se chargent de la confection en robes, et invitent les dames à venir visiter leurs modèles.

Les ouvrières qui sont chargées de la confection des robes et des modes, viennent d'arriver de Paris et sont prêtes à recevoir les commandes qu'elles rempliront avec soin et exactitude.

Les dames Seeuws & Dumont se recommandent [illegible].

☞ Les dames Seeuws & Dumont demandent des ouvrières pour la couture et la mode. 1nov—3m

CIGARES—[illegible] cigares des marques suivantes: Washington, Meridiana, El Aderro, La Fe, Legitimidad, [illegible] Prince of Wales, la Mina, Lucia la Oriola, [illegible] en débarquement du Fanny et du navire W. H. Prescott, de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHER, 24, rue Gravier.

BOUTEILLES VIDES—En débarquement du navire [illegible], de Bordeaux. 200 grosses bouteilles bordelaises, [illegible] L. E. DELUZAIN, Successeur de Nume Lacoste & Co, 119, rue Royale.

EN débarquement du navire Mount Vernon, de Marseille—100 paniers huile Piagiol, 25 [illegible], 200 caisses vermouth Noilly, Prat & Co, 100 do Noilly, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

EN débarquement du navire John Carver, de Bordeaux: 40 caisses fruits au jus, nouvelle récolte, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée.

EN magasin, récemment reçu—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Mississippi, de Gênes—[illegible] LANATA Frères.

ATTENDU par le navire Mississippi, de Marseille—[illegible] LANATA Frères, 9 & 11, rue Jefferson.

VIN ROUGE—300 caisses vin rouge bon ordinaire, 500 barriques vin rouge bon ordinaire. [illegible] FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33.

VIN ROUGE—25 barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible] John Carver, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33.

VIN BLANC—45 barils vin blanc Haut-Sauternes, en débarquement du navire John Carver, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33.

SUCRE DE LA HAVANE—230 caisses sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Tocoos, arrivé de la Havane, à vendre par S. DE VISSER & Co, Rue des Magasins, No 64.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Regalias, Mediaregalias, Conchas, Cazadores, Brevas, Londres, [illegible], de marques favorites, telles que Cabanas, [illegible], Prince de Galles, Flor de Morales, Washington, &c., &c., à vendre par S. DE VISSER & Co, Rue des Magasins, No 64.

BAY RUM—5 poinçons bay rum d'excellente qualité, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, Rue des Magasins, No 64.

Chocolats à la Crème et Bonbons!

G. LAVIE,

Rue St. Charles No. 32.

REÇU un grand assortiment de Chocolat à la crème de la célèbre maison de Masson de Paris, ainsi que des Bonbons de Siebier Berger.

EN magasin—300 barriques Vin de Catalogne, 25 pipes Vin de Catalogne, [illegible] Vin d'Oporto, [illegible] Madère, [illegible] PABLO GELPI & Co, 293, rue Vieille Levée.

[illegible] D'OCCIDENTE—10 boucauts tabac [illegible] J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible] New-York, trois jours et 10 heures. [illegible] Pour plus de détails, s'adresser au General Office, rue du Camp No 119.

[illegible] 2 h. 30 P. M. tous les jours, les dimanches exceptés. La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia partira SAMEDI à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général. 3 nov.

AVIS.

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 24, entre Bienville et Conti.

ANNONCE à ses amis et au public qu'il a reçu des HABILLEMENTS D'HIVER pour hommes, jeunes gens et enfants. Les personnes qui voudront bien [illegible] trouveront leur intérêt à [illegible]. A. SAULET, Rue de Chartres No 24, entre Bienville et Conti.

CIGARES. CIGARES.

[illegible] des marques suivantes: [illegible]

Invincible,	Partagas,
[illegible]	Flor de Cuba,
[illegible]	Flor de Cunche,
Flor de Fujades,	Mana Habana,
Cabarga,	Know Something
Washington, etc.,	

aux prix les plus modérés.
S. PRATT, Commercial Place.

Sellerie de Brashear-City.

CETTE sellerie, située à Brashear-City, est maintenant [illegible] tout le genre de sellerie, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la sellerie ou aux soussignés, et seront promptement remplies. BLANCHIN & GIRAUD.

MUSIQUE

A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
PIANOS de HERZ et de PLEYEL.

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.
SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,
Fournisseur des musiques de l'Empereur.
HARMONIUMS ET ORGUES A MERIVELLES
FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

☞ A reçu par les derniers arrivages un grand assortiment de musique de piano et de chant; aussi, un grand choix de pianos de Herz et de Pleyel.

SABOTS! SABOTS!—2500 paires sabots reçus par les derniers arrivages d'Europe, à vendre par BLANCAND & GUITET, encoignure Dumaine et Royale.

Souliers satin blanc, couleur satin blanc.

2,000 PAIRES souliers satin blanc avec et sans talons, à vendre en gros et en détail par BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale.

Brodequins Russett.

6000 paires brodequins Russett, de premier choix. A vendre à des conditions libérales, par BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale.

MAGASIN JACKSON,

Encoignure Ste Anne et Chartres.

NOUS avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous avons transporté notre grand assortiment de marchandises sèches de la maison Songe au magasin JACKSON, encoignure Ste Anne et Chartres. Par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, nous avons reçu et déballé plus de cent colis de marchandises que nous offrons à des prix plus réduits: [illegible]

Ainsi qu'un grand assortiment de bonnets, dentelles, couvertures Lowell et cotonnades pour habillements. TURCOTTE & BLANCARD.

CHOCOLAT!! CHOCOLAT!!!

Librairie religieuse, classique et scientifique, ornements d'Église et grande variété.

CH. GUERINEAU, Agent.

167, Enc. des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par les navires [illegible] du Havre, un grand assortiment de livres d'instruction et autres, à des prix très modérés. [illegible]

HERBERT & ESCOUSSE

131, Rue de Chartres.

ONT reçu par le [illegible] un assortiment de CHOCOLAT des maisons de Perron et Masson [illegible] CHOCOLATIERS NAPOLITAIN, MEXICAIN, PRALINÉ.

La réputation des maisons PERRON & MASSON, est trop bien établie pour qu'il soit nécessaire d'ajouter rien au sujet de leurs produits.

NOTA.—Ces chocolats sont cotés au plus bas prix afin de pouvoir se vendre aux prix de détail. 23 oct.

Huile de Coton.

PAR les navires Bamberg et Johannisberg, la maison Lion & Andrée vient de recevoir 20 barils huile de Coton, [illegible] LION & ANDRÉE, [illegible]

MAQUEREAUX—25 barils gros maquereaux No 1, Gros No 2—75 barils, [illegible] JOS H & J N MARKS, Rue Nouvelle Levée, Nos 43, 45 et 47.

EN MAGASIN—10 balles bouchons réguliers, [illegible] X. LAMBERT, No 22, ancien 63, rue des Magasins.

EN magasin—150 barriques vin rouge, bon ordinaire, [illegible] L. E. DELUZAIN, Successeur de Nume Lacoste & Co, 119, rue Royale.

AUX DAMES.
MADAME MAURY,
SAGE-FEMME,

Ex-interne de l'hôpital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,
Concours de 53 et 54—1er prix.

MME MAURY, successeur de madame DANDREE, [illegible] a transféré son domicile, rue Bourbon, où elle vient d'ouvrir un cabinet de consultations pour le traitement des maladies des femmes. [illegible]

Madame Maury continue comme par le passé, à faire des accouchements en ville.

Consultations de 11 heures à 3 heures, rue Bourbon, 244, entre Dumaine et St-Philippe. 5 sept.

SEULE AGENCE DE LA
Célèbre Manufacture "Stacker"
TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIÈRES à sucre, Grilles et [illegible] de fourneaux, qu'il offre aux prix suivants: [illegible]

E. F. LAVILLEBEUVRE, No 18, rue de l'Union.

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.
V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, comme CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLÂTRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERRINS. Aussi: BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude.

A LOUER.

Le magasin à cinq étages No 76 rue des Magasins, près de l'encoignure Poydras. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis.

MAQUEREAUX—[illegible] E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

VINAIGRE français—Reçu par le John Carver de Bordeaux, [illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

MOUTARDE française—Par le navire John Carver de Bordeaux, [illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

FRUITS au jus nouveaux—50 caisses assortis de Lefaurie; 35 caisses fraises de Lefaurie; 50 caisses fraises de Peneau, Philippe et Canaud, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

OLIVES espagnoles—En magasin: 40 caisses olives espagnoles de première qualité, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

SAUMONS épicés—Venant d'être reçu: 5 caisses de 6 douzaines chaque de saumons épicés supérieur, [illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

PORC—100 barils mess, prime et rumps, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue de la Vieille Levée.

BACON—Épaules et plats-côtés, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

JAMBONS—20 tierçons jambons de Duffield, [illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue Vieille Levée.

AIL—2000 mesures du nouveau, d'Espagne, qualité de choix, [illegible] FATJO & BRUMASO, Rue Vieille Levée, Nos 264 et 266.

EN débarquement du navire Johannisberg, du Havre—40 paniers champagne Fleur de Sillery, [illegible] V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

SARDINES A L'HUILE—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

AU PUBLIC.
HAVANA BITTERS.

[illegible]

L'AMER-VIN IMPERIAL
Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des États-Unis. Il entre les racines suivantes: [illegible] de la gentiane, de l'écorce du merisier sauvage et du bay berry.

Nous défions LE MONDE entier de produire UN ÉGAL!!

[illegible] Commencement de consomption.

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, [illegible] les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui vient toujours aux toniques. [illegible]

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, [illegible] [illegible] L'AMER DE DODS GUÉRIT de la maladie, mais il la PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où sévissent les fièvres et frissons. [illegible]

CHARLES WIDDIFIELD & Co,
Propriétaires,
No 78, William street, New-York.

A vendre partout [illegible]. Agents pour la vente en gros et en détail, dépôt à la Géorgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie. A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, [illegible] WRIGHT & Co, rue de Chartres.

[illegible] ACADÉMIE,

122, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE Académie, fondée par M. G. Boyer, vu recommandée avec le concours de M. C. Lepreître, gradué de l'Université de France, et [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,
275 .... RUE DAUPHINE .... 275.

COLLÈGE

Rue Dryades, entre Clio et Erato,
Dirigé par Charles Lavender.

M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux parents [illegible] que la réouverture des classes aura lieu

Lundi, le 3 septembre.

Pour les Prospectus s'adresser au Collège ou à M. [illegible].

Genièvre de Hollande.

15 [illegible] Bois-le-duc, [illegible] FREAU & COUTURIE. 28 mai.

AVIS, AVIS, AVIS.
D. LOPEZ,
CHOCOLATIER ET CONFISEUR,
(GROS ET DÉTAIL,)

35, rue de Chartres, ancien No 25.

INFORME respectueusement ses nombreux [illegible]

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX RÉDUITS.

M. F. H. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir de l'Italie un grand choix d'objets de CORAIL [illegible].

AVIS—DÉPÔT DE HARNAIS.

LA maison GUILBAUX & GIRFERS à l'honneur [illegible]

Modes nouvelles.

EN DÉBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes nouvellement arrivés de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL. [illegible] pour mariées. VOILETTES, GUIPURES, &c., &c. TULLES ILLUSIONS, CRÊPES et TARLATANES, BARBES et VOILES, [illegible] ORNEMENTS, [illegible] CAMAILS, CASQUETTES pour garçons et enfants.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que tout les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DESSES JR., 65, rue de Chartres.

PIMENT—150 sacs piment, en magasin et à vendre par E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

THÉS—250 caisses, &c., Oolong, Young Hyson et Impérial, [illegible] E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

CANNEBERGES—[illegible] E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

BLÉ SARRASIN—[illegible] E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

CONSERVES—[illegible] E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

MAGNOLIA whisky—50 barils Magnolia whisky de E. H. Fitz, en débarquement, à vendre par B. TURPIN, 35 Vieille Levée.

EN débarquement du [illegible] Malaga—[illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement du steamship Habana—100 barils olives de Séville; [illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

PRUNES SÈCHES—[illegible] L. E. DELUZAIN, Successeur de Nume Lacoste & Co, 119, rue Royale.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Know Something, en débarquement du steamer Cahawba, de la Havane, à vendre par ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, 52, Vieille Levée.

BŒUF—40 tierçons mess [illegible] GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

FARINE—1000 barils, extra, superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97 Vieille Levée.

POISSON—100 barils petits maquereaux No 3, [illegible] GABRIEL PASCAL, No 97.

POMMES DE TERRE—[illegible] barils Pinkeyes du Nord, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

GENIÈVRE de Hollande—[illegible] W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—[illegible] W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

ABSINTHE suisse—200 caisses absinthe Pernod, en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

MOUTARDE française—50 caisses de 48 flacons moutarde [illegible] W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Lucinavar, d'Anvers, 15,000 caisses vitres de toutes grandeurs, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

CHANDELLES patentées de Judd—100 caisses chandelles en cartons, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Mount Vernon, arrivé de Marseille—100 barriques Vin rouge de Marseille [illegible] PABLO GELPI & Co, 293, rue Vieille Levée.

A LOUER.

Une propriété, rue Bourgogne, encoignure Orléans. [illegible] La maison No 236, rue St-Louis, [illegible] Une maison basse, No 184, rue Tremé, entre St-Louis et [illegible]. Une [illegible] encoignure Orléans et Dauphine. [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

LONDON PORTER—[illegible] B. TURPIN, 35 rue Vieille Levée.

SIROP PÉRUVIEN,
ou
Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent ordonné avec [illegible]

LA DYSPEPSIE
OU UNE DIGESTION IMPARFAITE
POUR LA
DÉTÉRIORATION DU SANG

Et les maladies suivantes dont la [illegible] par la Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la tendance à la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'insuccès de fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans [illegible] état d'oxyde et d'oxyde de sang. Le SIROP PÉRUVIEN est le remède qu'il fallait; il a opéré les guérisons qu'on [illegible].

N. L. CLARK & Co, Propriétaires.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Nos 21 et 151.

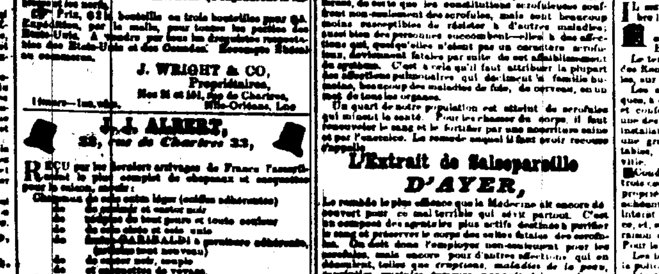

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE
DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés employés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, [illegible]

L'abattement physique et moral,
La langueur, [illegible]
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irritabilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
L'absence de force musculaire,
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
[illegible]
La dégénération ou la stérilité [illegible],
Les palpitations du cœur,

[illegible] Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédiées par la malle, [illegible].

J. WRIGHT & CO,
Propriétaires,
Nos 21 et 151, rue de Chartres,
Nlle-Orléans, Lne.

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir: [illegible]

Les messieurs [illegible] LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes à des prix très modérés. J. ALBERT, 33, rue de Chartres.

PARFUMERIE.

LA maison LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de parfumerie française, [illegible]

Eau de Cologne
de Pivar, J. M. Farina, des Princes, Violet, Lubin, [illegible]

Vinaigre de toilette
aromatique, de Bully, de la Société hygiénique, [illegible]

Eau dentifrice
de Dr Pierre, botanique Bonet, Philippe, Société hygiénique, [illegible]

Poudre dentifrice
de Dr Pierre au quinquina, [illegible]

Pour blanchir la peau.
[illegible]

Poudre de riz
[illegible]

Pour adoucir la peau.
[illegible]

Huile
[illegible]

Savons de famille
[illegible]

Teintures pour les cheveux
[illegible]

PAPIERS PEINTS.

EN magasin, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, de toutes qualités, reçus par les derniers arrivages, et à vendre aux plus bas prix par FRANK NEWHALL, 65, rue du Canal, coin Vieille-Levée, au premier.

PAPIER PEINT.
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres, ancien 149.
Papier peint. Papier peint.

L'ASSORTIMENT de PAPIER PEINT et [illegible] DES FABRIQUES FRANÇAISES [illegible] HEBERT & ESCOUSSE [illegible] PRIX et QUALITÉ. [illegible] ORDINAIRES [illegible] DESSINS différents.

PAULIN DUREL,
Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,

37 .... RUE DE CHARTRES 37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer Star of the West, de New-York, les articles suivants: [illegible]

CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES, [illegible]

PAULIN DUREL, 37, rue de Chartres.

SPÉCIALITÉ.

SIROP PECTORAL DE RICHARD contre la consomption et le crachement de sang. C'est aussi le remède le plus efficace contre la toux, [illegible]

VIN TONIQUE AU QUINQUINA.

[illegible] F. BERTA, Pharmacien, Rue Remparts et Quartier, N°

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. [illegible]

Changement de domicile,
Et nouvel établissement.

Le docteur L. DUPRERON, [illegible] Bienville, [illegible] photographie [illegible].

SOIXANTE-UN MILLE cigares Brevas, Londres, [illegible] à vendre par ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Rue Vieille-Levée, No 52.

ATTENDU par le E. W. Bourne, de Bordeaux—[illegible] TAMBOURY, OLIVARI, & CO, 37, rue Royale.

EN débarquement du brick Venus de la Havane—100 bags [illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement du navire Pacific—[illegible] CUSACHS & OGDEN, Rue Royale et St-Philippe.

MAÏS—1500 sacs de maïs jaune prime, en magasin et à vendre en lots ou en détail, par F. A. GONZALES & Co, rue Vieille Levée, Nos 75 et 77, anciens 45 et 47, entre Conti et Bienville.

MAÏS—[illegible] F. A. GONZALES & Co, rue Vieille Levée, Nos 75 et 77, anciens 45 et 47, entre Conti et Bienville.

AVOINE—[illegible] F. A. GONZALES & Co, rue Vieille Levée, Nos 75 et 77, anciens 45 et 47, entre Conti et Bienville.

AVOINE pour plant—[illegible] F. A. GONZALES & Co, rue Vieille Levée, Nos 75 et 77, anciens 45 et 47, entre Conti et Bienville.

BLÉ ET SEIGLE, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co.

EN débarquement du navire Nembria, [illegible] X. LAMBERT, No 22 ancien 63, rue des Magasins.

L'Extrait de Salsepareille
D'AYER,

Le remède le plus efficace que la Médecine ait encore découvert pour ce mal terrible qui sévit partout. C'est un composé des agents les plus actifs destinés à purifier le corps et à le préserver de ces maux [illegible]

L'AGUE CURE
D'AYER

POUR LA PROMPTE GUÉRISON

De la fièvre intermittente, de la fièvre ou frissons, de la fièvre rémittente, des maux de tête périodiques ou bilieux, de toutes les maladies qui proviennent de la tête, causées par les miasmes.

[illegible] Préparé par le Dr J. C. AYER & Co, à Lowell, Mass. Tous nos médicaments se vendent à la Nouvelle-Orléans, chez J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

Chemin de fer Illinois Central.

DEUX convois partent de Cairo tous les jours, le matin et le soir, à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans, et se relient directement avec toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest. [illegible]

W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago.
W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago.
S. P. LONGLEY, Agent général au Sud, N. O.

IMPORTANTS
AUX COURTIERS DE COTON.

10 grosses crayons à marquer; [illegible] ROUSSET & GENIN, 63, rue du Canal.

Garde fous. Garde fous.

ROUSSET & GENIN annoncent aux familles qu'ils ont reçu un assortiment de garde fous. [illegible] ROUSSET & GENIN, No 63 rue du Canal, près Chartres.

AVIS
Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'État de la Louisiane, nous avons l'honneur de prévenir le public que les vins de ROMANEE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, [illegible]

Nouvelle Orléans, 19 septembre 1860.
LAFFITTE & DEFFARGE, No 128, rue Royale.

200,000 CIGARES de la Havane, arrivés par le steamer [illegible]. A vendre par OUMA & MASICH, Rue Tchoupitoulas, No 30.

TABAC—182 balles tabac pour capes et tripes, en débarquement de la goélette Major Barbour, arrivée de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, Rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée.

CONFITURES DES SHAKERS—Un lot nouveau de 25 caisses en magasin et à vendre par M. A. CALONGNE, 286 et 290 rue Royale, encoignure Dumaine.

CHANDELLES PATENT DE COULEUR—30 caisses en magasin et à vendre par M. A. CALONGNE, 286 et 290 rue Royale, encoignure Dumaine.

VIN ROUGE ET VIN BLANC en caisses—350 caisses vin rouge St Julien Médoc; 150 caisses vin blanc Haut-Sauternes, en débarquement du navire John Carver, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33.

Véritables Cigares de la Havane.

160,200 CIGARES de la Havane, venant d'être reçus par le steamer Habana et le brick Toccos, comprenant un assortiment de Demi Regalia, Conchas, Cazadores, Londres, petits Regalia et grands, des marques Intimidad, Cervantes, Ritica, Mercedes, Black Warrior, Perla del Bajucal, et plusieurs autres marques, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.

CONFITURES DES SHAKERS—Un nouveau lot venant d'arriver, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

TABAC DE LA HAVANE—280 balles tabac de la Havane, nouvelle récolte, pour capes et tripes, en débarquement du steamer Habana, arrivé de la Havane, à vendre par F. GUMA & Co, Encoignure Tchoupitoulas et Canal.

REÇU par le John Carver de Bordeaux—25 caisses fruits au jus, 10 fûts cognac, champagne J. Duboscq & Co., [illegible] CHAUDET & NÈE, rue Royale, 147 et 149.

REÇU par le Mount Vernon de Marseille, 25 paniers huile d'olive Piagiol, [illegible] 150 caisses absinthe Pernod. CHAUDET & NÈE, rue Royale, 147 et 149.

ATTENDU par le navire Sarah Mississippi, de Marseille—100 quarts vin de Porto, 100 quarts vin de Madère, 200 barils Madère. CHAUDET & NÈE, rue Royale, 147 et 149.

ATTENDU par le navire Espagnole Laura, de Barcelone—[illegible] CHAUDET & NÈE, rue Royale, 147 et 149.

POMMES DE TERRE—2000 barils Meschanics prime, en magasin—Oignons, 350 barils et sacs oignons blancs, et oignons rouges, en débarquement et en magasin—Ail, 200 mesures ail d'Espagne—Pommes vertes, [illegible] CUCULLU & JULIAN, 30 (ci-devant 14) rue Poydras.

CONSERVES ALIMENTAIRES.—50 caisses, [illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

VINS BLANCS.—20 barils Haut Barsac fin; 250 caisses Haut Barsac, [illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE.—250 paniers, en bouteilles et ½ bouteilles, de la marque de l'Ancre de B. & R. Poyter, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

EN débarquement du steamship Philadelphia—2 caisses fromage de gruyère d'Emmenthal, à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Guttemberg, venu du Havre—5 caisses [illegible] de Lyon, 10 do champignons au naturel, à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31, rue Bienville.

EN débarquement du steamboat Tigress—20 barriques Magnolia whiskey de Pike, à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 31, rue Bienville.

ATTENDU par navire Rachel de Bordeaux—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31, rue Bienville.

VENTES JUDICIAIRES.

Dame C. Adams Jr vs D[illegible] Allison.

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Leonhard Kron—No 17,000.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mary Kron, tutrice naturelle des mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, G. MOREL, Député Greffier.

SECONDE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Verneuil & Arsenaux vs. leurs créanciers, pour un atermoiement.—No 17,277.—Avis est par le présent donné qu'une assemblée des créanciers des plaintifs doit avoir lieu en l'étude de Felix Percy, notaire public, mercredi, le 21 de novembre, à 10 heures A. M., pour prendre en considération la demande des plaintifs, et en attendant, toutes poursuites contre leurs personnes et leurs propriétés seront suspendues.

Par ordre de la cour G. MOREL, Député Greffier.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

LA ville de la Nlle-Orléans demandent l'ouverture de la rue Hercule, de la rue Piété à la rue Indépendance.

Avis est par les présentes donné que les consignés, commissaires d'estimation et d'assessment pour l'ouverture de la susdite rue, ont ce jour déposé leur Rapport au greffe de la susdite Cour, et que le dit Rapport sera présenté à la susdite Cour pour être confirmé le samedi, premier décembre 1860.

Nlle-Orléans, ce 29 octobre 1860.
Signé: J. B. LEEFE, ALPH. MOREL, J. F. LEIZER.

Les Scrofules

SONT une maladie constitutionnelle, une corruption du sang, qui vicient et affaiblit le fluide. Comme elle est dans la circulation, elle envahit tout le corps et peut se déclarer dans une partie quelconque. Aucun organe n'est à l'abri du mal et il n'y en a pas un qui ne pourrait être détruit. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

SAMEDI, [illegible]

Succession de Evelina Deslondes, épouse décédée de Georges Chevalier—No 16,677.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur
Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 15 décembre 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 novembre 1860, les propriétés ci-après décrites appartenant à la susdite succession, savoir: [illegible]

Tapis, Tapis, Devants de Cheminée, etc., etc.

PAR VINCENT & Cie., Encanteurs.

IL sera vendu, jeudi 15 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane No. 22: 100 pièces de tapis. —ÉGALEMENT— Devants de cheminée, etc. Conditions à la vente.

Excellente maison de famille à l'angle des rues Remparts et Bienville.—Vente à l'encan, sans limite

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau, No 37, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'enchère publique, samedi, 17 novembre 1860, à midi, au City Hotel: La belle propriété située dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bourgogne, Douane et Bienville. [illegible]

Pour cause de départ.

Meubles! Meubles!

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur,
Bureau 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu mercredi, 14 novembre 1860, à 4 heures précises de l'après-midi, rue Ste-Anne, No 256, entre Villeré et Robertson: Un lot de meubles meublant, consistant en bois de lit, armoires, sofas, berceuses, chaises, glaces, lavabos, tableaux, pendules, rideaux, lampes, batterie de cuisine, &c., &c., &c. Conditions—Comptant.

Vente sans réserve de beaux meubles, pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 15 novembre 1860, à 10 heures et demie, A. M., il sera vendu au No 67, rue Royale—[illegible]

Succession de Robert Nicholson.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI 2 décembre 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Stock de Parfumeries, Bijouteries et Articles de Paris,
Successeur de S. B. Boiron.
Vente sans réserve—12 mois de crédit.

PAR E. ROGER & CO.

VENDREDI 16 novembre 1860, à 10 heures A. M., il sera vendu au magasin No 64, rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

PREMIER ÉTAT ANNUEL
Des affaires de la
Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

L'ÉTAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux stipulations de sa charte. [illegible]

Total des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1860	$421,631 41
Montant des primes	$449,412 85
[illegible]	351,393 77
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1860	$98,027 08
Total de l'actif	$385,673 55

État de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.

QU'ON SE SOUVIENNE que le 8 octobre 1860, par devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la paroisse susdite, se sont présentés J. Tuyes, président et J. W. Hincks, secrétaire de la compagnie d'ASSURANCES MUTUELLES DE LA NLLE ORLÉANS, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, président.
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermentés et signé par devant moi, ce 8 octobre 1860.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans.

Le 8 du courant à une assemblée des directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de VINGT POUR CENT (20 pour cent) sur le montant net des primes de l'année expirée le 30 septembre 1860 [illegible]

J. TUYES, président.
J. W. HINCKS, secrétaire.

Directeurs:

Alphonse Miltenberger,	A. Rochereau,
G. W. Babcock,	J. M. Basualdo,
O. Lauve,	L. Millaudon,
S. M. Darby,	G. Sabatier,
J. B. Gribble,	P. A. Nobleau,
A. Reichard,	J. Tuyes.

Grande réduction de prix SUR LES

PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT, successeur de P. Delcroix, 180, rue de Chartres, entre Conti et St Louis, voulant écouler son stock de PAPIERS PEINTS, trop considérable pour la saison, [illegible] HENRY HABERT.

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NÈGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses et nègres de champ. [illegible] J. M. WILSON.

ARRIVÉ en débarquement du navire John Carver, arrivé de Bordeaux—[illegible] J. N. CURIEN, rue Toulouse No 20.

HARENGS—200 caisses harengs Magdalen, [illegible] JOS H & J N MARKS, Rue Nouvelle Levée, Nos 43, 45 et 47.

MORUE—300 caisses en débarquement du navire Western Empire et à vendre par JOS H & J N MARKS, Rue Nouvelle Levée, Nos 43, 45 et 47.

FROMAGE ANGLAIS—50 caisses fromage de choix à vendre par JOS H & J N MARKS, Rue Nouvelle Levée, Nos 43, 45 et 47.

RAISINS en [illegible] JOS H & J N MARKS, Rue Nouvelle Levée Nos 43, 45 et 47.

VINS rouge et blanc en caisses: [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & Co.

ATTENDU par le navire G.W. Bourne, de Bordeaux—[illegible] TAMBOURY, OLIVARI & Co, 37, rue Royale.

Cargaison de la barque [illegible] Carmen, en débarquement de Malaga, raisins, vins doux, limons, [illegible] huile.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

MERCREDI, le 14, à midi, il sera vendu à son encan, No 40, rue des Magasins, la cargaison [illegible] venant de Malaga, par détail [illegible]

Harengs de Hollande.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu au potence No 40, 3me District: 200 barillets harengs de Hollande, en débarquement du navire Artemis. Conditions—comptant.

Magnifique stock de Tapis velours, Bruxelles et ingrain, Paillassons, Devants de cheminée, Dessous de table.

PAR R. B. SYKES ET D. E. MORPHY.

JEUDI, 15 du courant, à 10 heures, il sera vendu à l'ancien magasin de MM. L. Elkins & Co, rue du Camp, No 58, [illegible]

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu JEUDI, 15 novembre 1860, à 11 heures du matin, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon—L'installation d'un magasin de cigares ainsi que l'installation du gaz. Conditions—Comptant.

Tabac! tabac! tabac!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI 15 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu au magasin de MM. Van Benthuysen & Grafton, No 67 rue Gravier, pour compte de qui il appartiendra—[illegible]

Bonneterie, Nœuds, Coutellerie, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

JEUDI prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans aucune réserve, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 114: [illegible]

Objets en porcelaine.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

JEUDI prochain, 15 du courant, à 10 du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 114: Un magnifique lot d'objets en porcelaine, boîtes à allumettes, statuettes et beaucoup d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Magnifique assortiment de Bijoux, Montres, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

JEUDI prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 114: [illegible]

Vin rouge de Bordeaux en barriques

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 15 novembre 1860, au magasin de l'importateur M. W. H. Vredenburgh, No 174, rue Bienville, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan pour compte de diverses consignations, les lots suivants, vin de Bordeaux pour famille savoir: [illegible]

Vente de meubles pour cause de départ, et installations de magasin.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 40.

JEUDI prochain, 15 du courant, à onze heures du matin, à l'angle nord des rues St Louis et Bourbon, [illegible]

Maison en briques No. 111, rue Bourgogne, entre les rues St-Louis et Conti.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 17 novembre 1860, à midi, il sera vendu à l'Hôtel St-Louis: [illegible]

Vins de Porto et de Madère.

PAR BERNARD TURPIN.

LUNDI, 19 novembre 1860, à 4 1/2 heures P. M., il sera vendu à l'encan, sur la Levée, en face du poteau du 3me district: [illegible]

Eaux-de-vie françaises, vins rouges, vins blancs, liqueurs, fruits au jus et à l'eau-de-vie, conserves, moutarde, pâtés truffés, madère, champagne, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI 20 novembre 1860, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. A. Carrière & Co, No 37 (ancien 25) rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et de la Douane: [illegible]

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

Arrangement d'hiver.

A partir de JEUDI, 25 octobre 1860. Prix pour aller au Lac et en revenir (le même jour) ... 25 cents. [illegible] Les omnibus partent de la rue du Canal toutes les cinq minutes, pour le dépôt. G. PANDELY, Surintendant.

TAMBOURY, OLIVARI & CO,
Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.

Dépôt du Château de Fortets, Laffite, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 37, rue Royale,
Entre Conti et St-Louis.

A LOUER A BAIL.

Pour deux ans au [illegible], une excellente résidence, située dans le meilleure partie du Quatrième District, à l'encoignure des rues Camp et Toledo, [illegible] Un magnifique piano Erard à queue, deux voitures [illegible] BERNARD KOCK, Rue Carondelet, No 2[illegible].

Raffinerie Carondelet
ET FABRIQUE DE BISULFITE.

LES soussignés, seuls agents de l'établissement ci-dessus, sont prêts à fournir à leurs amis et à leurs clients, du BISULFITE DE CHAUX de cette marque [illegible]

AUGUSTIN & THIBAUT.

MADAME THIERRY,
au coin du chemin du Bayou et Desbigny—S'adresser dans le jardin.

A ayant une grande variété de fleurs fines pour [illegible] commandes de bouquets pour mariages et fêtes, [illegible]

1861
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres,
AL MANACH
Pour la Louisiane,
A VENDRE
en GROS et en DÉTAIL chez
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres.

FROMAGES—Fromages de Gruyère, Stilton & Cheddar, venant d'être débarqués, à vendre par DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

CONFITURES de Baltimore—50 caisses de confitures assorties: [illegible] DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

REÇU par les navires Senator Iken et Magdalena, de Brême: [illegible] DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

EN débarquement du navire Jos Carver de Bordeaux—[illegible] V MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

CIGARES ALLEMANDS—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire John Carver de Bordeaux: [illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr.

DIVERS—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

EAUX-DE-VIE de Lormont—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

900 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—AUSSI—

30 caisses Habillements d'hiver.

—AUSSI—

150 lots de Marchandises sèches.

PAR D. BEAUMONT, BLACHE & Co

MERCREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, [illegible]

2,235,000 Cigares d'Allemagne

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI, 14 novembre 1860 à 11 heures du matin, il sera vendu [illegible] 2,235,000 cigares d'Allemagne de toutes les différentes marques, [illegible]

Vin rouge, Liqueurs, Huile, Drogues, etc., etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI, 14 novembre 1860, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de la Douane No 4, rue Toulouse, entre les rues de Chartres et Vieille Levée: [illegible]

Whisky d'Écosse et d'Irlande, Rum de la Jamaïque et de Ste-Croix [de douane]

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI, 14 novembre 1860, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de la Douane, No 4, rue Toulouse, entre les rues de la Vieille-Levée et Chartres: [illegible]

VENTE A TERME.

100 caisses Chapeaux fins pour hommes et enfants.

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Une facture Linge fait.

E. ROGER & Co, Encanteurs.
Jeudi, 15 novembre 1860,
à 10 heures du matin,

VENDRONT à leur salle d'encan Nos 46 et 47, rue de la Vieille Levée: [illegible]

Meubles neufs en noyer noir.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau, No 74, rue de Chartres.

AUJOURD'HUI, mercredi, 14 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, à son magasin, No 74, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti: Un lot de meubles neufs en noyer noir. Conditions—Comptant sur les lieux.

Limons! limons!

PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI, mardi, il sera vendu à l'encan sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, [illegible] 450 caisses limons de choix (Menton.) En débarquement de la barque C. Colombo venue de Gênes. Conditions—comptant. 14 nov

Coton!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI, 14 novembre 1860, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, 1er District, au pied de la rue Gravier: [illegible]

Foin, Foin.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI, 14 novembre 1860, à 10 heures du matin, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, au pied de la rue de la Douane: 23 balles foin—[illegible]

Whisky, Whisky.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

AUJOURD'HUI, mercredi, 14 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, 1er District, au pied de la rue Gravier: 125 barils whisky [illegible]

GARDNER SMITH & Co.
Encanteurs et Estimateurs.

De propriétés foncières [illegible]

GARDNER SMITH, ISAAC T. HART, BENJ. F. LEEFE, J. B. KENDRICK.

J. B. WALTON,
Encanteur de la Ville

Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c.

Bureau, rue du Camp, No 40,

S'OCCUPE personnellement, comme par le passé, de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, [illegible]

A LOUER.

A partir du 1er novembre, une grande bâtisse en briques, avec une cour, dans la rue Carondelet, [illegible] M. A. DE LIZARDI & Co, 25 rue Bienville.

$50 DE RÉCOMPENSE

Pour l'arrestation de ma négresse ROSE, âgée d'environ 35 à 40 ans; elle est grande et mince, [illegible] G. MARIONI, 277, rue Claiborne.

Aux Coiffeurs et Barbiers.
ROUSSET & GENIN

ONT reçu les articles suivants convenables pour l'usage des Coiffeurs et Barbiers: [illegible] A vendre au No 63, rue du Canal, près Chartres.

COGNAC, sucres, vin, champagne, sucre, [illegible] J. & J. TARDOS, 65, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Mary Ausset—30 pipes Gin Anchor et Swan. J. & J. TARDOS, 65, Vieille-Levée.

Bottes, Souliers, Brodequins.

UN grand assortiment de chaussures créoles, françaises et du Nord, fabriquées expressément pour le marché du Sud, à vendre par BLANCAND & GUITET, encoignure Dumaine et Royale.

ABSINTHE, Vermouth, Bitters et Kirsch—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée.

GLACES! GLACES! GLACES!

G. DUPUY

PRÉVIENT le public qu'il a transporté son magasin RUE ROYALE, No 153, encoignure St-Pierre. [illegible] Toutes les glaces françaises seront de premier choix, double épaisseur. [illegible]

Poisson nouveau.

EN débarquement du navire "North America" arrivé de Boston: [illegible] FRED. AVET, Rue Vieille Levée, No 59 et 61, entre Bienville et Conti.

JAMES H. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.
Facteur de Coton et de Sucre,
No 61, rue Carondelet

DAMES-JEANNES à vendre par les consignataires, [illegible] PAUL JUGE & PASSY, 27, rue St-Louis.

CONSERVES ALIMENTAIRES TRUFFÉES—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

VINS—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, Vieille Levée.

Whisky Tennessee de D. H. Sutton.

NOUS avons en magasin et continuerons à recevoir en quantité une excellente whisky, que nous offrons au public aux prix les plus réduits. QUEYROUZE & LANOSDORFF, Nos 8 et 12, rue St-Louis.

ATTENDU par navire Texas, de Bordeaux—[illegible] HENRY VALETON & Co.

BEURRE—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.